

GUIDE DE TOURNOIS INTÉRIEURS DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19¹

En réponse au contexte de la COVID-19, ce guide vise à informer les organisateurs, officiels, participants et accompagnateurs des procédures à suivre et des actions à prendre afin d'assurer la sécurité et le bien-être de toutes les personnes impliquées dans les tournois intérieurs à travers la province. Lors de la tenue de tournois intérieurs sanctionnés, le travail accompli par les équipes organisatrices et les officiels, à titre de représentants de Tennis Québec sur les sites de compétition, sera d'autant plus vital dans ce nouvel environnement nécessitant la diminution des risques d'infection. Nous vous remercions donc en avance pour vos efforts et vous invitons à communiquer avec nous au besoin avant, pendant ou après la conclusion d'un tournoi intérieur. Il nous fera plaisir de discuter avec vous de ces consignes et de nouvelles procédures qui, selon vous, pourraient être améliorées.

Les consignes suivantes devront être respectées pour assurer le bien-être de tout un chacun. Tous les officiels recevront une formation pour les aider à gérer les sites de tournois en fonction de ces procédures de sécurité. **Les officiels et organisateurs seront responsables d'émettre deux (2) avertissements verbaux en cas de non-respect de ces consignes. Un troisième avertissement pour non-respect de ces consignes entraînera l'exclusion du site de la compétition et une disqualification du tournoi.**

Il est important de noter que les clubs hôtes, en tant qu'entreprises privées, peuvent décider d'imposer des consignes et des procédures de sécurité plus strictes que celles prévues dans le présent guide.

LE CLUB HÔTE

Table de contrôle

- Comme à l'habitude, la préparation de l'horaire du tournoi sera la responsabilité des organisateurs. L'horaire devra être validé par Tennis Québec avant d'être publié en ligne et diffusé auprès des participants et participantes. Afin d'assurer que le moins de joueurs et joueuses ne se trouvent sur le site de compétition au même moment, l'horaire des premiers matchs de la journée doit être décalé. Par exemple, si un tournoi se déroule sur quatre terrains, les premiers matchs doivent débiter à

¹ Ce guide est sujet à modification en fonction des directives émises par les instances gouvernementales et la Santé publique.

deux minutes d'intervalle au lieu de commencer à la même heure selon l'approche habituelle.

- Tennis Québec conseille aux clubs hôtes de ne pas rendre les terrains disponibles pour la pratique avant le début des matchs. Cette recommandation vise à diminuer la charge de travail associée à la désinfection des équipements sur les terrains qui pourrait s'avérer requise suite aux séances de pratique.
- Pour les tournois se déroulant sur un site où les terrains sont éloignés les uns des autres, les organisateurs devront considérer si une réduction du nombre de terrains sur lesquels les matchs se dérouleront est nécessaire. Il y aura là une gestion au cas par cas qui se fera en collaboration avec Tennis Québec. Le cas échéant, cette réduction permettra aux organisateurs, de concert avec l'officiel, de s'assurer que toutes les consignes de sécurité sont respectées par les joueurs et joueuses, entraîneurs et autres personnes se trouvant sur le site.
- Avant le début du tournoi, les joueurs et joueuses devront compléter en ligne un formulaire de reconnaissance de risque et d'autoévaluation COVID-19 afin de confirmer que leur état de santé les rend aptes à disputer leurs matchs. **Veillez noter qu'un formulaire non-complété empêchera le joueur ou la joueuse de prendre part au tournoi et entraînera l'ajout d'un défaut à la fiche du joueur ou de la joueuse. Toutefois, il est important de noter qu'aucun défaut ne sera attribué en cas de retrait lié au contexte de la COVID-19 ([voir la politique](#)).**
- Pour encourager la distanciation physique (minimum de deux mètres) en tout temps, il sera important de délimiter une zone tampon autour de la table de contrôle. Cela pourra être fait à l'aide de marques au sol et/ou d'une corde.
- Il est fortement encouragé de ne permettre la présence que d'une seule personne à la table de contrôle ou deux, au maximum, si la distanciation physique s'avère possible. Le roulement de personnel devrait être réduit le plus possible et les personnes choisies ne devraient pas faire partie d'une des catégories jugées plus vulnérables (immunodéficience, troubles respiratoires, etc.).
- Les organisateurs doivent obligatoirement porter un masque ou un couvre-visage (qui couvre en tout temps nez et bouche) lorsqu'ils sont sur le site de compétition.
- L'usage d'émetteurs-récepteurs portatifs (walkie-talkie) pour faciliter la communication entre les organisateurs et les officiels est recommandé pour limiter les déplacements au maximum.
- Lorsque requis, l'utilisation d'un micro et haut-parleur est suggérée afin encore une fois de limiter les déplacements de la personne à la table de contrôle.
- Un endroit permettant le lavage ou la désinfection des mains doit être accessible à toutes les personnes sur le site.
- Les règlements du tournoi et les règles d'hygiène et de distanciation physique doivent être affichés sur le site.

- Les organisateurs doivent prendre les précautions nécessaires lors de la distribution des balles. Le respect des règles d'hygiène est crucial. Les organisateurs doivent s'assurer que les joueurs et joueuses se désinfectent les mains immédiatement avant et après leur match. Pour les balles « point vert », les organisateurs devront marquer les balles afin de les différencier d'un terrain à l'autre. Pour remettre les balles aux joueurs et joueuses, il est préférable de placer les balles (sans la boîte) à un endroit spécifique où les joueurs et joueuses les récupéreront. Le retrait des boîtes de balles permettra de diminuer les manipulations nécessaires. Au terme de leur match, les joueurs et joueuses devraient être invités à placer les balles dans un grand contenant et non à les rapporter à la table de contrôle.
- Pour diminuer les regroupements, les résultats ne devraient pas être affichés sur un tableau près de la table de contrôle, mais plutôt être régulièrement mis à jour en ligne.
- La remise des trophées/médailles et la prise de photos devront se faire en respectant la distanciation physique.

Terrains

- Il appartient à l'organisation de s'assurer de désinfecter l'équipement touché par les joueurs et joueuses lorsque requis. Pour éviter d'avoir à désinfecter les chaises après chaque match, Tennis Québec informera les joueurs et joueuses qu'ils doivent apporter leur propre chaise pour leur match.
- Il est recommandé que les portes donnant accès aux terrains demeurent ouvertes pour diminuer les risques de contamination.
- Les chaises ou bancs utilisés par les joueurs et joueuses doivent être placés à une distance de 2,5 mètres du poteau du filet. Si un officiel est présent sur le terrain lors d'un changement de côté, cette distance permettra que nul ne soit à moins de deux mètres des autres personnes.
- Les cartes de pointage ne doivent pas être présentes sur les terrains. Un affichage alternatif comme celui-ci pourrait être mis en place :



En l'absence d'un tel affichage, il sera très important de mentionner aux joueurs et joueuses qu'ils et elles devront communiquer clairement le pointage dans le but d'éviter toute contestation à ce sujet. La recommandation est que le joueur ou la joueuse qui s'apprête à servir confirme le pointage avant d'amorcer et durant la partie.

- Les organisateurs devront créer des endroits clairement délimités où les joueurs et joueuses déposeront leurs effets personnels (sac, bouteille d'eau, serviette, etc.).
- Il est important de placer une poubelle (sans contact) sur chaque terrain pour tous les objets jetables.
- Pour les terrains de terre battue, l'organisation sera responsable de préparer les terrains entre chaque match ou tel que requis. Cette approche permettra d'éviter les risques de transmission en limitant les manipulations de l'équipement à un groupe bien circonscrit de personnes.

Site

- Les joueurs et joueuses doivent se présenter pour leur match déjà prêts. Tennis Québec s'assurera de rappeler cette consigne à tous les joueurs et joueuses lors de l'envoi de l'horaire individuel des matchs par courriel. Pour ce qui est de l'accès aux toilettes, il est recommandé de laisser les portes ouvertes lorsque le contexte permet de respecter l'intimité des usagers.
- L'accès à la boutique (pro shop) pourrait être limité et il est de la responsabilité des organisateurs de communiquer cette information aux joueurs et joueuses avant le début du tournoi.
- Un accès continu à un endroit permettant le lavage ou la désinfection des mains doit être maintenu tout au long du tournoi et les organisateurs devront s'assurer de maintenir cet espace propre et de remplacer le matériel tel que requis (solution désinfectante, serviette en papier, etc.).
- Les organisateurs doivent clairement identifier les zones où les entraîneurs et joueurs et joueuses peuvent se trouver sur le site.

LES OFFICIELS

- En plus de leurs tâches habituelles, les officiels seront responsables de l'application des consignes et mesures de distanciation physique et d'hygiène.
- Lors du tirage au sort, les joueurs et joueuses seront invités à se placer à au moins un mètre du filet.
- L'officiel se tiendra aux endroits habituels, soit près du poteau au centre du terrain et se déplacera d'un terrain à l'autre le long du filet.



- L'officiel doit obligatoirement porter un masque ou un couvre-visage (qui couvre en tout temps nez et bouche) lorsqu'il est sur le site du tournoi.
- Les officiels doivent éviter en tout temps de manipuler les balles.

LES JOUEURS ET JOUEUSES

- Les joueurs et joueuses doivent arriver sur le site peu avant le début prévu de leur match et en tenue de tennis.
- Il est essentiel que les joueurs et joueuses se lavent les mains avant et après leur match.
- Pour les matchs en double, les partenaires devront respecter la directive de distanciation physique (deux mètres) en tout temps entre les points, lors des pauses et des changements de côté.
- Tous les participants et participantes devront obligatoirement porter un masque ou un couvre-visage (qui couvre en tout temps nez et bouche) lorsqu'ils sont sur le site de la compétition, excepté lors de leur match. La seule catégorie où le port du masque ou du couvre-visage n'est pas obligatoire est celle des Futures Stars 7-8-9.
- Les joueurs et joueuses déposeront leur sac, contenant tout l'équipement requis pour leur match, à l'endroit identifié sur le terrain par les organisateurs. Il est fortement recommandé d'apporter suffisamment de liquide pour s'hydrater pour toute la durée du match, car l'accès aux fontaines pourrait être limité.
- En cas de blessure à un joueur ou une joueuse, seul l'entraîneur désigné par le club ou un membre du personnel aura accès aux terrains pour prodiguer des soins. Les parents/tuteurs du joueur ou de la joueuse seront contactés le plus rapidement possible par téléphone pour les informer de la situation.
- Seules les balles identifiées à leur terrain doivent être manipulées par les joueurs et joueuses.
- Les balles provenant des autres terrains doivent être retournées sans les toucher avec les mains.
- Il est important de rappeler que la personne au service devra annoncer à voix haute le pointage avant et durant chacune des parties. Cette pratique sera particulièrement importante en l'absence des cartes de pointage sur le terrain.
- Lors des changements de côté, une personne à la fois se dirigera vers sa chaise; idéalement la personne étant le plus près de celle-ci devrait s'y diriger en premier. À la fin de la pause, le joueur ou joueuse étant déjà de son côté de terrain pourra se diriger directement à sa place, alors l'adversaire devra passer du côté éloigné des chaises pour ainsi éviter les croisements.
- À la fin de la rencontre, les joueurs et joueuses devront se féliciter sans contact.
- Les joueurs et joueuses en fauteuil roulant devront désinfecter leur fauteuil (incluant les roues) avant et après les rencontres.



- Il sera primordial que les joueurs et joueuses récupèrent tous leurs effets personnels à la fin de leur match et s'assurent de laisser le terrain propre pour les autres joueurs et joueuses qui leur succéderont.

PARENT/TUTEUR/ASSISTANT PERSONNEL (FAUTEUIL ROULANT)/ENTRAÎNEUR

Dans le contexte actuel, il est primordial de limiter le nombre de personnes ayant accès aux sites afin de se conformer aux directives émises par les instances gouvernementales et la Santé publique. Les consignes spécifiques mises en place dans chaque club devront être respectées.

Un nombre de possibilités a été établi et il sera de la responsabilité des participants et participantes, de leurs parents et entraîneurs de consulter la [page d'accueil](#) de chaque tournoi sanctionné afin de connaître les conditions d'accueil spécifiques aux clubs hôtes. Veuillez noter que ces conditions peuvent être appelées à être modifiées entre le moment de l'annonce du tournoi et son commencement et toute modification apparaîtra sur la page d'accueil du tournoi. Nous vous conseillons donc de valider celles-ci dans les jours qui précéderont le tournoi concerné. Voici certains scénarios possibles :

- Accès strictement réservé aux participants et participantes et **aucun** parent/accompagnateur ou entraîneur sur le site de compétition;
- Présence d'**un** entraîneur par club et **aucun** parent/accompagnateur sur le site de compétition;
- Présence de **deux** entraîneurs par club et **aucun** parent/accompagnateur sur le site de compétition;
- Présence d'**un** entraîneur par club et d'**un** parent/accompagnateur sur le site de compétition;
- Présence de **deux** entraîneurs par club et d'**un** parent/accompagnateur sur le site de compétition.

Il appartient aux clubs hôtes d'établir les conditions d'accueil, mais Tennis Québec recommande ces conditions pour les contextes suivants :

- **Circuit Futures Stars (catégorie 7-8-9 ans seulement)** : un seul parent/tuteur devrait pouvoir accompagner le joueur ou la joueuse.



- **Athlète en fauteuil roulant** : un assistant personnel devrait pouvoir accompagner l'athlète.
- **Afin de suivre les pratiques établies dans le cadre de l'initiative de protection du sport de l'Association des professionnels du tennis (APT), s'inscrivant dans le mouvement Entraînement responsable, Tennis Québec recommande que deux entraîneurs à la fois par club** puissent se trouver sur le site du tournoi. Ces derniers devront s'identifier à leur arrivée à la table de contrôle.
 - On entend par **entraîneur** une personne détenant une certification à jour et qui est membre de l'Association des professionnels de tennis (APT). De plus, l'entraîneur doit être engagé dans un programme offert par un club intérieur affilié à Tennis Québec.
 - Tous les clubs auront la responsabilité d'informer les organisateurs avant le début du tournoi du nom des entraîneurs qui seront présent sur le site de compétition. Lorsque les deux entraîneurs ne sont pas le même pour toute la durée du tournoi, le club devra communiquer cette information aux organisateurs.
- Les entraîneurs et assistants personnels devront toujours regarder les matchs à partir des endroits leur étant attribués par les organisateurs. Ces endroits devront être clairement identifiés.
- **En cas de non-respect des consignes relatives à la présence des parents/tuteurs sur le site du tournoi, le joueur ou la joueuse concerné(e) ne pourra commencer son match. Advenant le refus du parent/tuteur de quitter le site, l'officiel aura le pouvoir de disqualifier le joueur ou la joueuse concerné(e).**